



Levée partielle d'hypothèque

Par **stefany_1979**, le **15/06/2012** à **14:12**

Bonjour,

Je suis une jeune propriétaire qui a acheté en lot un appartement et son garage associé. Pour des questions de travaux (isolation, esthétique, norme de sécurité etc...) j'ai vendu mon garage. J'en ai tiré une somme assez confortable me permettant de mettre en oeuvre mes projets.

J'avais fait juste ce qui était possible de faire au niveau des travaux, en attendant de recevoir l'argent du garage, pour me permettre de finaliser les travaux.. Ma banque m'a demandé un papier certifié conforme pour prouver que l'appartement valait au moins autant que le crédit contracté... Jusque là, j'ai trouvé cela normal de lui fournir des garanties, et c'est ce que j'ai fait, car moins d'une semaine plus tard, je lui remettais un document certifié conforme de mon notaire prouvant la valeur de mon bien restant (c'est à dire sans le garage) qui est maintenant, grâce aux travaux investis, légèrement supérieur au prix de départ (appart + garage compris).

Après avoir organisé l'heure du rendez-vous pour la signature finale (fin juin), je me retourne vers la banque pour obtenir les dernières modalités administratives, me permettant de récupérer l'argent de la vente plutôt que la réintégrer dans le crédit. A ma grande surprise et je dois dire, pas la meilleure, je me vois finalement refusé l'argent! une hypothèque et une assurance sur caution m'a déjà été lourdement facturée sur mon crédit (59€ par mois en plus du crédit lui-même). N'y a t'il pas abus? Ya t'il un recours? J'ai besoin de conseils, merci pour votre aide précieuse,
cordialement

stefany